

**Validation des Acquis de l'Expérience  
Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)**

**LES ÉPREUVES DE VALIDATION**

Chaque épreuve, notée sur 20, est affectée d'un coefficient. L'admission est prononcée pour les candidat.es ayant obtenu au moins 90 points à l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 5/20 à l'une des épreuves est éliminatoire, sauf pour l'épreuve pratique, pour laquelle toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

**1. Technique musicale : harmonisation musicale (coefficient 1)**

Lieu : CFMI à Bron

Temps de préparation : 45 minutes

Temps d'interprétation : 15 minutes

Le/la candidat.e aura à construire et positionner les accords d'une chanson, puis à l'interpréter avec cet accompagnement sur un instrument harmonique ou à l'aide de machines.

Critères d'évaluation :

Pertinence des choix harmoniques.

Justesse.

Qualité de l'interprétation, musicalité.

Maîtrise de l'outil d'accompagnement.

**2. Pratique musicale (coefficient 1)**

Lieu : CFMI à Bron

Temps d'interprétation : 20 minutes

**2.a) Épreuve vocale**

Interprétation d'une pièce vocale choisie et préparée par le/la candidat.e

Le/la candidat.e a la possibilité de se faire accompagner par le(s) musicien.ne(s) de son choix.

L'utilisation d'un play-back est autorisée.

Critères d'évaluation :

Présentation orale de la pièce en la situant brièvement (contexte esthétique, géographique, historique, social, culturel...) et en expliquant son choix.

Pertinence du choix (répertoire, accompagnement).

Qualité de l'interprétation, musicalité.

Qualité et justesse de la voix.

Engagement.

**2. b) Et épreuve instrumentale**

Interprétation d'une pièce instrumentale choisie et préparée par le/la candidat.e.

(Le/la candidat.e dont l'instrument est la voix a la possibilité de présenter une seconde pièce vocale de style différent).

Critères d'évaluation :

Présentation orale de la pièce en la situant brièvement (contexte esthétique, géographique, historique, social, culturel...) et en expliquant son choix.

Pertinence du choix (répertoire).

Qualité de l'interprétation, musicalité.

Justesse.

Engagement.

### 3. Culture musicale et générale : commentaire d'écoute (coefficient 1)

Lieu : CFMI à Bron

Temps : 45 minutes (comprenant le commentaire oral du/de la candidat.e et l'échange avec le jury)

L'extrait sonore (environ 3 minutes) est entendu deux fois par le/la candidat.e.

Il n'y a pas de temps de préparation préalable au commentaire.

Il est attendu du/de la candidat.e une analyse construite et argumentée qui ne soit pas uniquement d'ordre musicologique mais sensible. Une attention particulière sera portée à la qualité de l'expression orale et de l'organisation du discours. Suite à la présentation du/de la candidat.e un échange avec le jury permet de le/la faire avancer sur sa perception de la pièce.

#### Critères d'évaluation :

Précision des éléments perçus (forme musicale, matière sonore...).

Culture personnelle (situation historique, géographique...).

Capacité à étayer un avis personnel sur la musique écoutée.

Qualité de l'expression orale.

### 4. Entretien (coefficient 3)

Lieu : CFMI à Bron

Temps de présentation : 30 minutes maximum

Temps d'échange avec le jury : 20/25 minutes

#### 4.a. Entretien de motivation

Le/la candidat.e présentera les motivations et les démarches engagées pour présenter les épreuves du diplôme.

#### 4.b. Projet culturel de territoire

Le/la candidat.e présentera un axe du projet d'action culturelle qu'il/elle souhaite développer, argumenter ou approfondir.

Le/la candidat.e aura transmis à l'enseignant référent, au moins trois semaines avant la date des épreuves, un dossier synthétique concernant le projet exposé. Le dossier et l'exposé sont évalués.

#### Critères d'évaluation :

Motivation.

Parcours.

Culture et ouverture.

Qualité de l'expression écrite et orale.

Qualité et cohérence des partenariats éducatifs et culturels sur le territoire.

Intérêt artistique et pédagogique du projet

### 5. Épreuve pratique (coefficient 3)

Lieu : école de l'agglomération lyonnaise

Temps de présentation : 50 minutes par séance musicale

Temps d'échange avec le jury : 30 minutes

Le jury assiste à 2 séances musicales menées par le/la candidat.e avec 2 classes de cycles différents, choisies par le CFMI de l'Université Lumière Lyon 2 dans des écoles de l'agglomération lyonnaise.

#### Critères d'évaluation :

Grille d'évaluation de l'épreuve pratique pour l'obtention du DUMI

## RECAPITULATIF

1. Technique musicale	2. Pratique musicale	3. Culture musicale	4. Entretien	5. Épreuve pratique	TOTAL
Note sur 20 Coefficient 1	Note sur 20 Coefficient 1	Note sur 20 Coefficient 1	Note sur 20 Coefficient 3	Note sur 20 Coefficient 3	
20 points	20 points	20 points	60 points	60 points	180 points